

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2022 À 18 HEURES 30

N° DEL2022_014 : TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATIONS

L'an deux mille vingt deux, le huit février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 8 février 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jérôme CASIMIR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy PERLIN-COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés :

Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO, messieurs David DONNEZ, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Marie-Pierre BOUCABEILLE (pouvoir à Michel FRANQUES), Naïma MARENGO (pouvoir à Roland GILLES), Odile LACAZE (pouvoir à Laurence PUJOL), Nathalie FERRAND-LEFRANC (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marc VENZAL (pouvoir à Jérôme CASIMIR), Michel TREBOSC (pouvoir à Eric GUILLAUMIN)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 8 FÉVRIER 2022

N° DEL2022_014 : TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATIONS

Pilote : Ressources humaines

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Conformément aux articles 33 et 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de la collectivité sont créés par délibération de l'organe délibérant, après avis du comité technique.

Le tableau des effectifs est le document cadre qui permet d'assurer le suivi et de faire évoluer les emplois de la collectivité.

Les modifications apportées au théorique concernent plus particulièrement :

Direction générale des services : à la suite de l'avis favorable du comité technique lors de la séance du 11 janvier 2022, un service commun direction générale des services composé d'un directeur général des services et de quatre directeurs généraux adjoints sera créé à compter du 1er avril 2022 ; ce service sera géré par la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Afin de pouvoir accueillir les DGA non comptabilisés jusqu'à présent dans les effectifs communautaires, trois postes d'administrateur sont créés au titre de leur transfert de la ville d'Albi. Deux de ces postes sont occupés par des agents qui conformément à la loi seront transférés de plein droit à l'établissement public de coopération intercommunale puisque remplissant la totalité de leurs fonctions dans ce service commun. Le troisième poste sera pourvu par la voie d'un recrutement extérieur.

Hydraulique – assainissement : un poste d'agent de droit privé (hors cadre d'emploi) est transformé en poste de technicien afin de permettre la nomination sur concours de l'agent concerné.

Politique de la ville : deux postes de rédacteur sont créés pour pérenniser les agents exerçant les fonctions de conseiller en insertion professionnelle.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi 84/53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'albigeois,

VU l'avis du comité technique du 7 février 2022,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

APPROUVE le tableau des effectifs tel que présenté en annexe.

DIT QUE les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Fait le 8 février 2022,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY